

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 11  
En exercice : 10  
Qui ont pris part à la délibération : 08

Date de convocation

Date d'affichage

18 Août 2021

18 Août 2021

**SEANCE DU TRENTE ET UN AOUT DEUX MILLE VINGT ET UN****N° 2021\_43**

L'an Deux Mille Vingt et un, le Trente et un du mois d'AOUT, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre **prescrit** par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire de la Commune, Conseillère Départementale du Var, **Présents** : PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjoint. Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, Conseillères Municipales, Monsieur BONOME Stéphane. Conseiller Municipal.

**Pouvoir** : BELISAIRE Louis à MOREL Annick.

**Absents** : FABRE Guillaume et ORSET Loïc, Conseillers Municipaux.

**Secrétaire de séance** : Madame BREZINA Yana.

**Objet** : **Don aux Communes sinistrées des Incendies 2021.**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les incendies de la mi-août 2021 ont touché une quinzaine de Communes du Var ; il s'agit de Gonfaron, Le Luc, Les Mayons, Vidauban, Le Cannet des Maures, La Garde Freinet, Le Plan de la Tour, la Croix-Valmer, Cavalaire, Grimaud, Cogolin, La Môle et Gassin.

Monsieur FALCO Hubert, Président des Maires du Var appelle les Communes à se rassembler, et être plus que jamais solidaires face à cette épouvantable catastrophe.

L'association des Maires, en coordination avec chacune de nos 153 communes, avec les collectivités départementales, régionales, les chambres consulaires, et sous la responsabilité de la Préfecture va lancer dans le cadre d'un guichet unique une collecte ouverte aux collectivités.

Une logistique cohérente et organisée, afin d'être le plus efficace possible pour répondre aux difficultés rencontrées dans chacune des communes éprouvées, le Var doit une fois encore surmonter cette terrible épreuve.

Un compte dédié est ouvert sous les coordonnées de l'association des Maires du Var, Collecte des dons ; Incendies Août 2021.

A cet effet, Madame le Maire propose d'attribuer un don de Cinq cents Euros (500) en faveur des communes sinistrées.

Entendu cet exposé, et Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par : **08** voix ; Pour : **08** voix ; Abstention : 0 voix ; Contre : 0 voix ;

Envoyé en préfecture le 16/11/2021

Reçu en préfecture le 16/11/2021

Affiché le **16 NOV. 2021**

Berger  
Levrault

ID : 083-218301091-20210831-2021\_43-DE

- **D'attribuer un don de Cinq Cents Euros (500 €) au profit des incendies de la mi-Août 2021,**
- **Le règlement sera effectué au compte ouvert auprès de l'Association des Maires du Var, Collecte des dons, incendies Août 2021,**
- **Charge son Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois, et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

Le Maire,  
Nathalie PEREZ LEROUX

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le **16 NOV. 2021**

et publication ou notification

le **16 NOV. 2021**

Le Maire,